

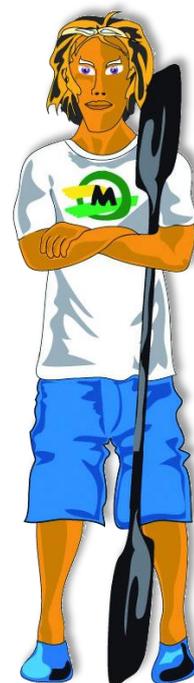
GUIDE DES FORMATIONS FEDERALES NORMANDIE

SAISON 2016 – 2017

Version 1 – 08/08/2016

SOMMAIRE

- **PRESENTATION**
- **LA FILIERE DE FORMATION DES SPORTS DE PAGAIE**
- **LES ACTIONS DE FORMATIONS REGIONALES**
- **LES ACTIONS DE FORMATIONS DEPARTEMENTALES**
- **LES CONTACTS DE LA FORMATION**



PRESENTATION

Ce guide a pour objet de **présenter les formations fédérales** qui sont mises en place sur le territoire normand de septembre 2016 à juin 2017 :

- **Des formations qualifiantes** : accessibles à tous pratiquants souhaitant se perfectionner en terme de pratique et de sécurité en eau vive et mer,
- **Des formations diplômantes** : liées à l'encadrement bénévole ou professionnel en club, à des postes de juges dans certaines activités ou à l'entraînement.

L'encadrement des activités sportives se place dans un cadre législatif qui distingue l'activité bénévole et professionnelle.

- Dans un club, **l'encadrement bénévole** des activités peut être effectué par :
 - un cadre diplômé, en tenant compte des prérogatives liées à chaque titre ;
 - une personne dont la compétence est reconnue pour un niveau d'intervention défini par le Président du club.

Cette dernière disposition permet à un club de débiter progressivement son activité avant d'avoir des cadres diplômés.

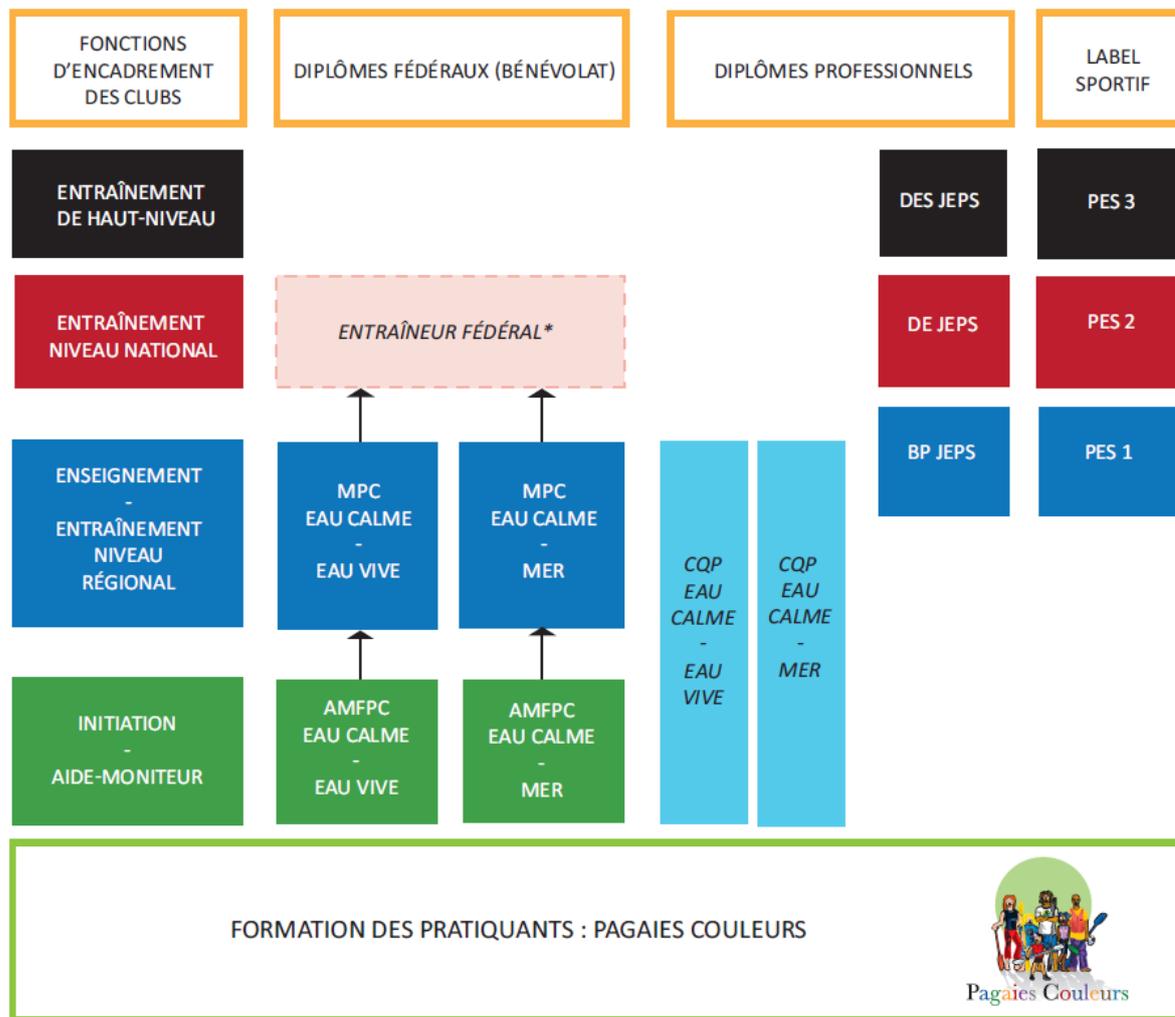
L'agrément d'une personne reconnue capable d'encadrer doit faire l'objet d'une décision notifiée par un procès-verbal de réunion de bureau ou de comité directeur de club.

- Concernant **l'encadrement professionnel**, il faut posséder un diplôme ou une qualification professionnelle. Les diplômes professionnels sont délivrés par l'Etat (BP JEPS, DE JEPS,...) ou par la branche professionnelle sport (CQP). Depuis septembre 2013, les MFPC peuvent avoir accès à un certificat de qualification professionnelle (CQP) organisé par la FFCK et délégué en termes d'organisation aux CRCKs.

LA FILIERE DE FORMATION DES SPORTS DE PAGAIE

1. Son architecture

Elle s'articule avec des diplômes fédéraux et des diplômes professionnels en relation avec les fonctions ou métiers pouvant être exercés en correspondance.



2. Les diplômes fédéraux (bénévoles)

Les formations diplômantes ou qualifiantes départementales

Vous trouverez ci-après les contacts pour information.

Les formations qualifiantes régionales, comme les formations **sécurité mer, sécurité eau vive, habilitation Chausey** permettent à tous les licenciés de développer leurs compétences et leurs connaissances dans un domaine particulier.

Les formations diplômantes régionales

- **Les formations liées au jugement (juge slalom et kayak polo)** permettent de pouvoir être juge sur des compétitions régionales.
- **Les formations liées à l'encadrement** (Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs et Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs) s'appuient sur une formation dynamique et riche basée sur le principe de l'alternance entre trois acteurs partenaires de la formation :
 - le stagiaire ;
 - le club ;
 - la CREF (Commission Régionale Enseignement Formation).

Cette formation par alternance favorise :

- la transmission aux stagiaires, des valeurs et savoirs-faires de la FFCK en s'appuyant sur le réseau de ses clubs et de ses cadres ;
- l'accès du stagiaire au réseau fédéral périphérique au club formateur ;
- des formations en lien avec le contexte territorial des stagiaires ;
- des acquisitions de compétences pour l'apprenant, de façon progressive et pérenne (étapes de formation) ;
- la construction de parcours de formations individualisés.

Attention : Les diplômes d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC) et de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC) ne sont pas des diplômes homologués par l'État, ni inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles, leurs titulaires ne peuvent pas enseigner contre rémunération avec.

➔ Pour chaque formation régionale, vous trouverez un descriptif dans les pages suivantes

3. Les diplômes professionnels

Il existe deux types de diplômes professionnels, ouvrant droit à des prérogatives d'encadrement professionnel :

- **Le Certificat de Qualification Professionnel (CQP)** est un diplôme d'encadrement et d'enseignement du Canoë-Kayak géré par la FFCK par délégation de la branche professionnelle.
- **Les diplômes d'Etat délivrés par le Ministère chargé des sports** : BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS, qui remplacent les anciens Brevets d'Etat.

Le CQP :

C'est une qualification professionnelle qui permet à un moniteur saisonnier ou occasionnel d'accéder à un emploi rémunéré. Le CQP permet d'encadrer le Canoë-Kayak en autonomie, sur une durée annuelle maximale de 360 heures. Dans la mesure où les prérogatives sont les mêmes, le CQP est accessible aux moniteurs fédéraux par une formation de 2 jours appelée « module court » et organisée par la FFCK.

Vous trouverez des explications complémentaires dans le descriptif de la formation dans le guide et sur le site web de la FFCK : www.ffck.org -rubrique formation

Les diplômes d'Etat :

- « **En Normandie !** » :

Le Comité Régional et le Comité Départemental de Canoë-Kayak, en collaboration avec la Ligue de voile, la Ligue de char à voile de Basse Normandie et le CRAF2S ouvrent une session **BP JEPS ACTIVITÉS NAUTIQUES**, en septembre 2016.

Le BP JEPS permet d'enseigner contre rémunération au sein d'une association, d'une structure privée, d'une collectivité territoriale ou comme travailleur indépendant, en autonomie dans le champ de la spécialité et des supports choisis. Il n'est pas limité en nombre d'heures d'encadrement (hormis respect code du travail).

Vous trouverez une fiche descriptive de la formation à la suite des fiches des formations régionales.

- Concernant **les autres diplômes**, si vous souhaitez avoir plus de précisions, référez-vous au site web de la FFCK : www.ffck.org – rubrique formation – diplômes professionnels.

LE RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS REGIONALES

2016

Habilitation Pagaies Couleurs	Formation diplômante	24 septembre 2016	Caen (14)	70 €
Juge régional Course en ligne	Formation diplômante	A définir	A définir	A définir en fonction du nombre de participants
Sécurité eau vive	Formation qualifiante	15 et 16 octobre 2016	St Laurent-Blangy (62)	70 €
CQP eau calme / eau vive	Formation diplômante	5 et 6 novembre 2016	Cergy Pontoise (95)	150 € (FFCK) + frais hébergement et restauration
Juge régional Slalom	Formation diplômante	A définir	A définir	A définir en fonction du nombre de participants
Entraîneur	Formation qualifiante	A définir	Caen (14)	20 € bénévoles, 56 € salariés

2017

PSC1	Formation diplômante	A définir	A définir	70 €
Arbitre régional Kayak Polo	Formation diplômante	A définir	A définir	A définir en fonction du nombre de participants
Sécurité mer	Formation qualifiante	6,7 et 8 mai 2017	Cherbourg (50)	140 €
CQP eau calme / mer	Formation diplômante	Mai/Juin 2017	A définir	150 € (FFCK) + frais hébergement et restauration
CQP eau calme / eau vive	Formation diplômante	Mai/Juin 2017	Saint Laurent de Blangy (62)	150 € (FFCK) + frais hébergement et restauration
Habilitation/Environnement Chausey	Formation qualifiante	1 et 2 juillet 2017	Chausey (50)	70 €

2016-2017

Formation modulaire MFPC eau calme / eau vive	24 septembre 2016 15 et 16 octobre 2016 8 janvier 2017 A définir Entre février- avril 2017 6,7 et 8 mai 2017 20 mai 2017 1 et 2 juillet 2017	Habilitation Pagaies Couleurs Sécurité eau vive Théorie - Pédagogie PSC1* Journée accompagnement Sécurité mer* Examen final Environnement Chausey*	450 €
Formation modulaire MFPC eau calme / mer	24 septembre 2016 15 et 16 octobre 2016 8 janvier 2017 A définir Entre février- avril 2017 6,7 et 8 mai 2017 20 mai 2017 1 et 2 juillet 2017	Habilitation Pagaies Couleurs Sécurité eau vive* Théorie - Pédagogie PSC1* Journée accompagnement Sécurité mer Examen final Environnement Chausey*	450 €

*modules compris dans la formation, mais facultatifs

Habilitation Pagaies Couleurs

Contenus

- La formation « Habilitation Pagaies Couleurs » est ouverte à tous les cadres titulaires à minima du diplôme de Moniteur Fédéral et d'une licence Canoë Plus en cours de validité.
- Le cadre certificateur *Pagaies Couleurs* peut, à la suite de cette formation, délivrer les pagaies de la blanche à la bleue dans les 3 milieux de pratique.
- Cette année le format continue sur sa lancée en intégrant une partie pratique de mise en œuvre sur l'eau.

Public

Titulaires du MFPC ou autres diplômes professionnels de canoë-kayak

Calendrier

Le 24 septembre 2016 à Caen (14)

Coût

70 €

Comprenant : la restauration et le pack *Pagaies Couleurs*

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs
à retourner à Samuel BONVALET.

Date limite d'inscription : le 10 septembre 2016

Juge régional course en ligne

Contenus

- Règlement général et particulier de course en ligne
 - Gestion informatique

Public

Avoir 16 ans au cours de la saison sportive 2016

Calendrier

A définir

Coût

A définir en fonction du nombre de participants

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs

A retourner à Nicole Auperrin

Tél : 06 28 25 26 74 – njp.a@wanadoo.fr

Date limite d'inscription : 15 jours avant la formation

Sécurité eau vive Pagaies Couleurs

Contenus

- Maîtrise des principales manœuvres de sécurité en eau vive : en navigation, à terre, avec du matériel...
- Rappels sur les principaux dangers en rivière
- Rappels et actualités de la réglementation
- Traitement de cas pratique
- Utilisation de l'outil *Pagaies Couleurs* : volets sécurité et environnement
- **Possibilité d'effectuer le recyclage du monitorat eau calme – eau vive lors de ce week-end**

Public

Ouvert à tous (formations de cadres et de pratiquants)
Niveau Pagaies Couleurs recommandé : verte eau vive



Calendrier

Les 15 et 16 octobre 2016 à St Laurent-Blangy (62)

Coût

70 €

Comprenant : l'hébergement et la restauration, l'encadrement et les créneaux de navigation.

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs
à retourner à Samuel BONVALET.

Date limite d'inscription : le 30 septembre 2016



Juge régional de portes Slalom

Contenus

La formation se déroulera de la façon suivante :

- Partie 1 : **la formation théorique** (support power point et DVD de jugement) qui sera validée par un examen composé d'un QCM sur le jugement/règlement et d'un jugement sur papier.
- Partie 2 : **l'examen.**

Cette formation sera suivie d'une formation pratique :

- Partie 3 : **une formation pratique** sur quatre courses, validée par le juge arbitre au moyen d'une fiche de liaison.

Public

Avoir 16 ans au cours de la saison sportive 2017 (personnes nées en 2001 et avant).

Calendrier

A définir

Coût

A définir en fonction du nombre de stagiaires

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs
à retourner à Sébastien MASSELINE (réfèrent formation de la commission régionale slalom)
smasseline@gmail.com - 06-10-20-54-29

Date limite d'inscription : 15 jours avant la formation



Entraîneur

Contenus

UC 3 = Préparation physique générale et récupération

Public

Entraîneurs de clubs bénévoles et/ou salariés, cadres...

Calendrier

Novembre/Décembre 2016 – Caen (14)

Coût

20 € pour les bénévoles et 56 € pour les salariés

Comprenant : prestation formation et restauration

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs

à retourner à Samuel BONVALET.

Date limite d'inscription : 15 jours avant la formation

PSC 1 Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Contenus

- Différentes situations d'accidents sont abordées : protection, alerte, étouffements, blessures...
Le tout adapté à la pratique du Canoë-kayak.
- Cette formation est conduite par un prestataire externe.

Public

Ouvert à tous (à partir de 13 ans)

Calendrier

A définir

Coût

70 €

Comprenant : prestation formation et restauration

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs
à retourner à Samuel BONVALET.

Date limite d'inscription : 15 jours avant la formation



Arbitrage régional Kayak polo

Contenus

- Règlement général et particulier
 - Logiciel et vidéo
- Gestion de la table de marque

Public

Avoir 16 ans au cours de la saison sportive 2017

Calendrier

A définir

Coût

A définir en fonction du nombre de participants

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs

Auprès d'Adrien HUREL

Tél : 06 29 59 20 59 – ahurel@ffck.org

Date limite d'inscription : 15 jours avant la formation



Sécurité mer Pagaies Couleurs

Contenus

- Maîtrise des principales manœuvres de sécurité en mer dans des conditions difficiles : navigation en groupe, techniques de remorquage, d'embarquement en eaux profondes, d'esquimautes...
- Notions théoriques relatives au milieu : marée, vent, météo...
- Cartographie : définir un itinéraire en fonction des conditions
- Rappels sur les principaux dangers en mer
- Rappels et actualisations des points règlementaires
- Utilisation de l'outil Pagaies Couleurs : volets sécurité et environnement
- **Possibilité d'effectuer le recyclage du monitorat eau calme-mer lors de ce week-end.**

Public

Ouvert à tous – niveau de pratique intermédiaire à confirmer
Niveau Pagaie Couleur recommandé : Pagaie verte mer



Calendrier

Les 6,7 et 8 mai 2017 à Cherbourg (50)

Coût

140 €

Comprenant : l'hébergement et la restauration
+ les outils pédagogiques.

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs
à retourner à Samuel BONVALET.

Date limite d'inscription : le 21 avril 2017



Habilitation Chausey

Contenus

- Journée de formation et d'information aux enjeux de préservation du milieu sur le site Natura 2000 de l'archipel des îles Chausey.
- La journée se compose de deux moments : une partie théorique en salle et deux navigations.
- Il est nécessaire de suivre cette journée de formation pour pouvoir utiliser le matériel du CRNCK stocké sur place.

Public

Ouvert à tous

Niveau Pagaie Couleur recommandé : Pagaie verte mer



Calendrier

1 et 2 juillet 2017 - Chausey (50)

Coût

70 €

Comprenant : hébergement, restauration et navette de Granville à Chausey (A/R)
+ les outils pédagogiques.

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs
à retourner à Samuel BONVALET.

Date limite d'inscription : le 10 juin 2017



Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC)

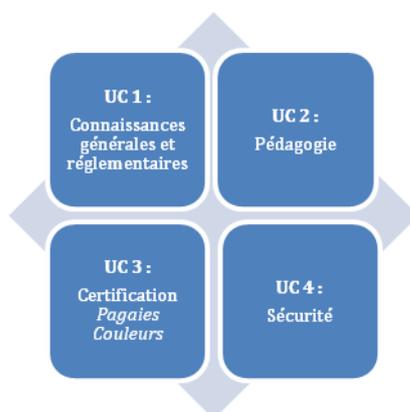
Le diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs constitue le deuxième niveau des diplômes fédéraux d'encadrement.

Il est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage.

Le MFPC existe maintenant en deux options :

- ✓ eau-calme/eau-vive ⇒ module sécurité eau-vive + deux pagaies bleues eau calme et eau vive ;
- ✓ eau-calme/mer ⇒ module sécurité mer + deux pagaies bleues eau calme et mer.

Organisation de la formation en 4 Unités Capitalisables



Exigences à l'entrée et à la certification du MFPC

Les exigences préalables à l'**entrée en formation** sont :

- avoir 17 ans révolus à la date d'inscription ;
- être titulaire de la licence Canoë Plus ;
- être titulaire du diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral en cours de validité, dans l'option visée par la formation au MFPC ;
- être titulaire d'une Pagaie Bleue correspondant à l'option choisie ;
- présenter un dossier d'inscription complet.

Les exigences préalables **de la certification** sont :

- être titulaire d'une « Licence Canoë Plus » en cours de validité ;
- avoir suivi la totalité de la formation ;
- valider les 4 UC conformément au règlement fédéral MFPC ;
- être titulaire de deux pagaies bleues ;
- posséder l'attestation de natation sauvetage ;
- être titulaire du PSC1 ou d'un diplôme équivalent.



Calendrier

Formation modulaire MFPC eau calme / eau vive	24 septembre 2016 15 et 16 octobre 2016 8 janvier 2017 A définir Entre février- avril 2017 6,7 et 8 mai 2017 20 mai 2017 1 et 2 juillet 2017	Habilitation Pagaies Couleurs Sécurité eau vive Théorie - Pédagogie PSC1* Journée accompagnement Sécurité mer* Examen final Environnement Chausey*	450 €
Formation modulaire MFPC eau calme / mer	24 septembre 2016 15 et 16 octobre 2016 8 janvier 2017 A définir Entre février- avril 2017 6,7 et 8 mai 2017 20 mai 2017 1 et 2 juillet 2017	Habilitation Pagaies Couleurs Sécurité eau vive* Théorie - Pédagogie PSC1* Journée accompagnement Sécurité mer Examen final Environnement Chausey*	450 €
Formation modulaire MFPC eau calme / mer / eau-vive	24 septembre 2016 15 et 16 octobre 2016 8 janvier 2017 A définir Entre février- avril 2017 6,7 et 8 mai 2017 20 mai 2017 1 et 2 juillet 2017	Habilitation Pagaies Couleurs Sécurité eau vive Théorie - Pédagogie PSC1* Journée accompagnement Sécurité mer Examen final Environnement Chausey*	450 €

*modules compris dans la formation, mais facultatifs

Public

Titulaires de l'initiateur fédéral ou de l'AMFPC
Niveau Pagaies Couleurs nécessaire : Pagaie Bleue



Coût

450 €

Comprenant : l'hébergement et la restauration, les outils pédagogiques (livret de formation, guide du stagiaire, mémento) + un « pack cadre » pour les lauréats (*gilet, corde et couteau*)

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs,
 à retourner à Samuel BONVALET.

Date limite d'inscription : le 14 septembre 2016

Rappel : le MFPC ne permet pas actuellement d'encadrer contre rémunération (cf. explications pages précédentes)

La formation MFPC peut être suivie (à la vue des dates programmées) de la participation au CQP pour ceux qui souhaitent s'engager dans une activité professionnelle.

Certificat de Qualification Professionnel (CQP) Moniteur Canoë-Kayak

Contenus

Le détenteur du CQP de moniteur Canoë-Kayak est un cadre autonome rémunéré et qui dispose des mêmes prérogatives que le MFPC. Il lui permet d'encadrer, d'animer et d'enseigner les sports de pagaie dans une limite de 360 heures annuelles.

Il existe deux CQP :

- eau calme / eau vive,
- eau calme / mer.

Sur un week-end :

- 1 jour de formation : sur l'intégration de son activité dans le fonctionnement d'une structure,
- 1 jour de certification : portant sur les épreuves de sécurité.

Public

- Avoir un diplôme moniteur fédéral ou MFPC en cours de validité
- Avoir 2 Pagaies Bleues (selon CQP)
- Avoir 18 ans minimum
- Avoir une licence Canoë Plus en cours de validité
- Avoir un diplôme MFPC en cours de validité
- Avoir le PSC1



Calendrier

Sessions pré-programmées (sous réserve de l'habilitation de la formation par la FFCK) :

- **eau calme-eau vive**
 - o 5 et 6 novembre 2016 à Cergy Pontoise (95)
 - o Mai/juin 2017 à Saint Laurent de Blangy (62)
- **eau calme-mer**
 - o Mai/Juin 2017 lieu à définir

Coût

150 € à la FFCK

Prévoir en plus : les frais d'hébergement et la restauration

Inscription

Via la fiche type envoyée aux clubs

à retourner au service formation de la FFCK :

01.45.11.08.56 - serviceformation@ffck.org

Date limite d'inscription : 2 à 3 semaines avant la formation

BP JEPS ACTIVITES NAUTIQUES

En collaboration avec la Ligue de voile, le Comité Régional et Départemental de Canoë-Kayak et la Ligue de char à voile de Basse Normandie, le CRAF2S ouvre une session sur le BP JEPS ACTIVITÉS NAUTIQUES pour septembre 2016.

Le métier : Le titulaire du BP JEPS Activités Nautiques peut enseigner contre rémunération au sein d'une association, d'une structure privée, d'une collectivité territoriale ou comme travailleur indépendant, en autonomie dans le champ de la spécialité et des supports choisis. Il permet l'encadrement et l'animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition pour tous les types de publics (scolaires, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées).

Les mentions proposées :

- Monovalent « Kayak »
- Plurivalent Char à Voile d'initiation et de découverte / « Kayak « Eau Calme Mer et Vagues »

Associé au BP JEPS APT, l'éducateur acquiert des compétences dans trois familles d'activités, qui lui assurent une employabilité durable et une polyvalence en adéquation avec l'évolution des bases nautiques.

- Activité d'entretien
- Activités ludiques
- APPN

Modalités pédagogiques : La formation se déroule en alternance entre le centre de formation et l'entreprise, sous tutorat pédagogique. Formation en alternance et multimodale (FOAD – formation à distance et formation en centre).

Durée de la formation : Environ 15 à 17 mois – 1900 heures pour un parcours complet dont

- 900 heures en centre
- 200 heures en FOAD
- 800 heures en Entreprise

Formations complémentaires :

- CS Cerf Volant
- UCC Char à Voile d'initiation et de découverte
- UCC Kayak « Eau Calme Mer & Vagues »
- UCC « Multicoque Dériveur »

Lieu : Centre Sportif de Normandie à HOULGATE

Infos et contact CRNCK : Adrien HUREL - 06 29 59 20 59 – mail : ahurel@ffck.org

Infos et Contact CRAF2S : Caroline BURNEL – 02.31.15.69.19

LES ACTIONS DE FORMATIONS DEPARTEMENTALES

Des formations sont mises en place par les Comités Départementaux comme par exemple des formations d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC).

Pour plus d'informations :

CDCK 14

Renseignements et inscription :

Auprès de Sylvain Eude - CTF CDCK 14 :

06.82.18.53.19 – ctd.ck14@orange.fr

<http://www.cdck14.org/>

CDCK 27

Renseignements et inscription

Auprès de Samuel Bonvalet – responsable formation CDCK 27

06.09.66.66.28 - sam18bonvalet@aol.com

CDCK 50

Renseignements et inscription :

Auprès de David SZLACHTA - responsable formation CDCK50 :

06.69.11.76.19 – davidkayakmer@yahoo.fr

<http://club.quomodo.com/cdck50/accueil.html>

CDCK 61

Renseignements et inscription :

Auprès de Dominique BADIE KALLOU - responsable formation CDCK 61 :

06.85.27.17.66 – dominique.badie-kallou@laposte.net

CDCK 76

Renseignements et inscription :

Auprès de Damien BOULLOT – responsable formation CDCK 76 :

06.19.55.72.53 - dboullot@free.fr

ou auprès de Matthieu LOPHTEAU – CTF CDCK 76 :

06.27.05.00.07 - cd76canoe-kayak@gmail.com

<http://www.cd76-canoekayak.org>

LES CONTACTS DE LA FORMATION

COMITE REGIONAL NORMANDIE DE CANOE-KAYAK (CRNCK)

Commission Régionale Enseignement Formation (CREF)



- Président délégué - Samuel BONVALET
06.09.66.66.28. - sam18bonvalet@aol.com



- Conseiller Technique Régional - Lorrie DELATTRE
06.29.34.24.37 - ldelattre@ffck.org

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site Internet du CRNCK à la rubrique « formation » : www.canoekayaknormandie.org

FEDERATION FRANCAISE DE CANOE-KAYAK (FFCK)

Assistante du Service Formation - Caroline BARBAUT

01.45.11.08.56 – serviceformation@ffck.org

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site Internet de la FFCK - rubrique « formation » : www.ffck.org

NOS PARTENAIRES DE FORMATION :

